



Atouts Normandie : le dispositif d'aide aux jeunes Normands

Atouts Normandie est le dispositif régional d'aide aux jeunes Normands âgés de 15 à 25 ans. Il offre des avantages sur les différents temps de vie des jeunes : le temps formation et le temps personnel.

Information importante !

Même si vous possédiez déjà un compte Atouts Normandie l'année dernière, il faudra vous réinscrire cette année. Vos anciens identifiant/mot de passe ne vous permettront donc pas de vous reconnecter à votre compte.

[S'inscrire sur le site web Atouts Normandie](#)

Des avantages pour les loisirs

Pour tous les jeunes âgés de 15 à 25 ans, un volet "loisirs" est accessible après adhésion de 10€.

Il est composé d'avantages permettant de participer au financement :

- d'une pratique sportive ou artistique,
- de sorties culturelles (cinéma, spectacles vivants, concerts et festivals)
- d'une formation à l'animation ou aux premiers secours ou d'une inscription à

un chantier de bénévoles

- de projets solidaires et citoyens, individuels ou collectifs, en Normandie ou à l'international.

Des aides pour la formation

Pour les lycéens : un volet "formation" gratuit est accessible sur simple demande. Il est composé d'une aide à l'achat des livres scolaires pour tous les lycéens et d'une aide à l'achat du premier équipement professionnel pour les lycéens en formation professionnelle.

[S'inscrire sur le site web Atouts Normandie](#)

Avantage Projet de Jeunes

Les adhérents d'Atouts Normandie (volet Loisirs) peuvent solliciter une aide de la Région pour l'élaboration de projets collectifs. Portés par au moins trois jeunes entre 15 et 25 ans, ces projets doivent se dérouler hors temps scolaire et contribuer à l'animation du territoire normand. Les jeunes peuvent être accompagnés par une association dans la phase d'élaboration et de mise en œuvre. L'aide financière échelonnée en fonction du projet est plafonnée à hauteur de 3 000 euros et ne peut excéder 50% du budget total.

Comment bénéficier d'Atouts Normandie ?

Dès le 1er juillet, tous les jeunes Normands sont invités à :

- Créer leur compte sur atouts.normandie.fr (même s'il en avait déjà un à ce jour)
- Demander leurs avantages
- Récupérer leur QR Code

Le QR code permet d'utiliser ses avantages dans le réseau des enseignes et

structures partenaires Atouts Normandie.

Besoin d'aide ? Posez votre question via [le formulaire de contact](#) ou par téléphone au 02 31 06 95 99.

Documents à télécharger

- [Guide de présentation Atouts Normandie.pdf](#)
- [Flyer Loisirs Atouts Normandie.pdf](#)
- [Flyer Projets Atouts Normandie.pdf](#)
- [Données personnelles Atouts Normandie](#)
- [Mémento PARTENAIRE - Création compte.pdf](#)
- [Annexe 1 Règlement 2020 2021.pdf](#)

Bourse au mérite - Bacheliers titulaires d'une mention

La Région Normandie a choisi de soutenir l'ensemble des jeunes Normands avec un accès aux avantages loisirs du dispositif Atouts Normandie et au dispositif Pass Monde pour l'aide à la mobilité internationale.

Elle n'accorde donc pas de bourse financière au mérite, notamment pour les élèves ayant obtenu des mentions au baccalauréat.

Le versement de cette bourse au mérite est une compétence de l'Etat. Pour en bénéficier, vous devez déposer un dossier social étudiant (DSE). Si celui-ci est accepté, vous n'aurez pas d'autre démarche à effectuer. Le Rectorat transmettra directement la liste des bacheliers avec une mention Très bien au Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) qui vous indiquera si vous pouvez en être bénéficiaire. La décision définitive d'attribution sera ensuite prise par le Recteur de votre Académie et vous sera notifiée.